

L'antisémitisme en Belgique : une haine qui parle avant de frapper

Après l'attaque de Liège, les derniers chiffres disponibles révèlent un antisémitisme belge plus visible, plus haineux et moins abstrait qu'on le pense.

Article réservé aux abonnés



L'attaque de Liège oblige à relire l'antisémitisme comme autre chose qu'un baromètre de paroles toxiques. - AFP.



Chef Info

Par **Pierre-Yves Warnotte** ([/33687/dpi-authors/pierre-yves-warnotte](https://33687/dpi-authors/pierre-yves-warnotte))

Publié le 10/03/2026 à 19:04 | Temps de lecture: 1 min

L'explosion qui a endommagé lundi à l'aube la synagogue de Liège a eu un effet immédiat : elle a retiré aux chiffres leur abstraction. Les autorités ont dénoncé un acte antisémite et le parquet fédéral a repris le dossier. Depuis cet épisode, les données qui éclairent l'antisémitisme en Belgique ne disent plus seulement qu'il existe un malaise. Elles disent qu'un climat s'est installé, et qu'il devient plus difficile de soutenir qu'il ne produit que des mots.

Un socle solide pour mesurer ce constat provient des chiffres délivrés par Unia. En 2025, l'institution a reçu 192 signalements liés à l'antisémitisme et au négationnisme ; 70 ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier. Le total est inférieur à celui de 2024, mais la comparaison brute serait trompeuse, l'année passée ayant été artificiellement gonflée par un épisode de signalements multiples. Ce qui compte davantage, c'est d'observer la stabilité inquiétante du phénomène à des niveaux records.

Haine en ligne

Le plus frappant n'est d'ailleurs pas tant le volume que la nature des faits. En 2025, les dossiers ouverts se concentrent d'abord dans les médias, essentiellement en ligne – lisez sur les réseaux sociaux – avant la vie en société. Et dans les dossiers clôturés, les discours de haine restent de loin la catégorie dominante, devant le négationnisme et les délits de haine, tandis que la discrimination classique demeure marginale. Patrick Charlier, directeur d'Unia, parle d'une « singularité de l'antisémitisme » : on y voit « beaucoup de discours de haine » et « très peu de discrimination au sens propre ». Autrement dit, l'antisémitisme belge contemporain remonte moins par la porte du refus d'embauche ou de service que par celle de l'injure, de la menace, du harcèlement, des symboles nazis, de la cyberhaine et de l'obsession verbale.

C'est ce point qui donne à l'attaque de lundi sa portée. Charlier le dit sans détour : « Il y a très clairement un risque » de passage du discours de haine à l'acte. Le directeur d'Unia énumère ce que cela signifie concrètement : des agressions, des voitures taguées, du harcèlement, des coups et blessures. A son sens, dans le cas de l'antisémitisme, le passage à l'acte prend souvent la forme d'une violence très concrète. Liège ne « prouve » rien mécaniquement ; l'attaque oblige en revanche à relire l'antisémitisme comme autre chose qu'un baromètre de paroles toxiques.

Phénomène accélérateur

Cette lecture est renforcée par les travaux publiés, toujours par Unia, l'an dernier. Dans un rapport consacré à l'après 7-Octobre, l'institution relevait 91 signalements en deux mois seulement, dont 66 faisaient clairement référence à l'origine juive. Elle constatait aussi une nette augmentation des messages et délits de haine et parlait d'« atmosphère hostile » à l'égard des Juifs de Belgique.

Le conflit au Proche-Orient n'a donc pas créé l'antisémitisme belge. Il a joué comme accélérateur, comme machine à polariser ici des haines que d'autres événements avaient déjà révélées.

L'autre apport chiffré important, et inédit, vient du parquet. Pour la première fois, les magistrats du pays disposent désormais d'un relevé spécifique des affaires antisémites dans leurs bases de données. Sur la première période disponible (du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025), 85 affaires entrées dans les parquets ont été recensées. Avec une confirmation : le noyau principal n'est pas constitué de discriminations administratives ou ordinaires, mais d'incitations à la haine (38), de dégradations et de graffitis (9), de menaces (5) et de coups et blessures (6). Là encore, le message est limpide : ce qui remonte à la surface institutionnelle, ce n'est pas seulement du préjugé diffus ; c'est une hostilité qui prend volontiers la forme d'infractions.

Le parquet rappelle certes que ces chiffres ne mesurent pas toute la réalité. Ils dépendent du dépôt de plainte, de l'encodage, du repérage du mobile haineux, et il existe un « chiffre noir » (part invisible d'un phénomène) important. Mais cette prudence ne relativise pas le constat. Elle suggère au contraire que la partie visible est probablement en deçà du phénomène réel. Là encore, Patrick Charlier insiste sur le sous-signallement : les chiffres, dit-il, ne captent pas « l'antisémitisme d'ambiance et d'atmosphère » ni les micro-agressions quotidiennes que beaucoup de victimes ne signalent pas.

Un climat plus large que les seules plaintes

C'est ici que les autres sources deviennent utiles, non pour additionner des colonnes de chiffres, mais pour comprendre le climat. Antisemitisme.be – plateforme de recensement des incidents antisémites en Belgique, fonctionnant avec le soutien du Consistoire central israélite – recense 232 incidents en 2025 et insiste sur deux choses à la fois : une forte hausse des signalements, surtout en ligne, et une sous-déclaration persistante. Le site décrit internet comme un « vecteur central » de l'antisémitisme contemporain, avec un sentiment d'impunité renforcé par les tensions internationales. Ce n'est pas une statistique judiciaire ; c'est une photographie du milieu ambiant.

Le sondage Ipsos de l'institut Jonathas – centre d'études et d'action contre l'antisémitisme créé après le 7-October – réalisé en juillet 2025 auprès de 600 Bruxellois ajoute une pièce troublante : celle des représentations. Il montre une

persistance marquée des tropes antijuifs : près d'un répondant sur deux (49 %) considère que l'antisémitisme est un problème qui concerne l'ensemble de la société, contre 20 % qui estiment qu'il ne concernerait que les Juifs.

C'est sans doute le point essentiel. Les chiffres actuels ne racontent pas seulement une hausse ou une baisse. Ils racontent une transformation. L'antisémitisme belge apparaît plus numérique, plus discursif, plus négationniste, moins logé dans la discrimination ordinaire que dans la haine, l'intimidation et la violence. Les événements de Liège n'ont pas créé cette réalité. L'attaque a simplement rendu impossible de la lire de loin.

La lutte contre l'antisémitisme doit-elle être dissociée des dispositifs contre le racisme ?

En Belgique, l'attentat de Liège relance le débat sur la nomination d'un coordinateur dédié à la lutte contre l'antisémitisme.

Lire la suite